

Etréchy, le 25 janvier 2011.

Dans le cadre de l'article 3 du règlement intérieur de notre Conseil municipal voté le 30 mars 2009, j'ai l'honneur, au nom du groupe ETRECHY, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES, de déposer ici les questions orales suivantes pour le Conseil municipal du 28 janvier.

Michel GLEYZE./.

-=O=-

QUESTIONS AU CONSEIL DU 28/01/2011.

1. Couloirs aériens.

Répondant à une question d'actualité à l'Assemblée nationale en décembre dernier, le Secrétaire d'Etat aux transports écartait d'un revers de main l'avis défavorable de l'ACNUSA concernant le déplacement d'un couloir aériens sur le Sud Essonne.

Pensez-vous toujours, comme vous l'indiquiez lors de notre Conseil du mois dernier, que continuer à se mobiliser serait improductif ?

2. Restitution des études en Conseil municipal.

Pouvez-vous nous indiquer ce qui fait obstacle ou ce qui empêche que les études importantes commandées et payées par la ville d'Etréchy soient présentées à son Conseil ou en commission, notamment lorsqu'elles constituent un apport indispensable avant la prise de décision des élus ?

3. Schéma départemental de coopération intercommunale.

Afin de mettre en œuvre la loi du 16 décembre 2010, les Préfets doivent présenter un nouveau projet de "Schéma départemental de coopération intercommunale" (SDCI) dans les premiers jours du mois d'avril 2011. Ce schéma doit répondre, entre autres, à un objectif de simplification de la carte intercommunale dont la dissolution de syndicats intercommunaux [syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU), syndicat intercommunal à vocations multiples (SIVOM)] et une redéfinition des périmètres des Communautés. Dans le cadre de l'élaboration de ce schéma, des consultations sont menées actuellement.

La future carte de l'intercommunalité en Essonne ne manquera pas d'avoir des conséquences pour notre commune et ses habitants.

A ce stade, pouvez-vous nous indiquer de quels éléments vous disposez sur ce qui se profile ? Y a-t-il eu des contacts et/ou des discussions sur ce projet de carte avec les services préfectoraux ?

A quels changements risquons-nous de devoir faire face ?

4. Tnt.

Notre magazine "Vivre à Etréchy" évoquera-t-il enfin la question du passage au numérique afin d'éviter des dépenses coûteuses et inutiles ? Quels obstacles ont été rencontrés par rapport à vos propres indications sur une mise en service partielle en décembre 2010 ? La commune a-t-elle pris les dispositions adéquates et notamment fait les démarches pour que le passage d'un camion baptisé "L'info mobile Tous au numérique" ait lieu prochainement dans notre commune ?